

La formation du Master MEEF Professeur de lycée et collège « Langues vivantes étrangères : Allemand » poursuit les objectifs suivants :

- préparer les étudiants au concours de l'enseignement secondaire, le C.A.P.E.S., et leur donner accès au concours de l'agrégation.
- initier ce public à une recherche de qualité dans le domaine de la langue d'étude.
- permettre, en ouvrant notamment les enseignements de M2 à la formation continue, l'enrichissement épistémologique et culturel des étudiants et le dialogue entre néo-enseignants et enseignants confirmés souhaitant approfondir leur réflexion sur les cultures germaniques en lien avec le métier.

#### Compétences visées

- compétences culturelles : maîtrise des connaissances en littérature et civilisation. Compétence d'analyse et de synthèse à partir de documents de type varié

- compétences linguistiques : excellente maîtrise de l'allemand, maîtrise du français, permettant une spécialisation tant théorique que pratique en traduction et interprétation

- compétences de communication : capacité à communiquer en allemand comme en français devant des publics de spécialistes ou de non spécialistes de la langue, devant un public d'élèves comme un public adulte (collègues, parents) et ce de façon claire, non ambiguë et adaptée au public concerné. Capacité à travailler en équipe

- compétences en recherche : familiarisation avec les méthodes de recherche spécifiques aux différents champs (arts et littératures, linguistique, civilisations), appropriation des méthodes de recherche bibliographique et/ou d'enquête de terrain, maîtrise des outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.), exploitation scientifique des sources, en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.

- compétences en enseignement : enseigner la langue allemande, mettre en œuvre ses connaissances didactiques et pédagogiques (théoriques et pratiques) dans le cadre de l'enseignement de l'allemand ; établir la progression pédagogique et élaborer les séquences d'enseignement pour développer les compétences communicatives langagières et la compétence culturelle en allemand ; savoir faire construire et produire du sens à l'oral et à l'écrit ; prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves ; conduire le groupe classe ; évaluer l'acquisition des savoirs et des compétences ; collaborer à la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif de l'établissement ; assurer un suivi individualisé des élèves ; établir un dialogue avec les familles ; construire des partenariats liés à l'activité pédagogique ; actualiser ses connaissances et renouveler ses pratiques.

- compétences technologiques : maîtrise des TICE (en recherche documentaire et pour l'application à l'enseignement de l'allemand), d'outils informatiques standards et de logiciels

spécifiques dans la perspective de la recherche et l'élaboration de projets, constitution et élaboration de bases de données et de corpus.